



# Trophée 61 BMX 2022

---

Il se déroule sur deux manches :

Manche 1 : le dimanche 3 avril à Argentan

Manche 2 : le dimanche 24 avril à Flers

Prix des engagements par manche : **10.00 €** pour les licenciés FFC, **19.00 €** pour les licences à la journée, soit **10.00 €** d'engagement et **9.00 €** de licence à la journée (questionnaire de santé et autorisation parental pour les mineurs, certificat médical pour les majeurs).

La date limite d'engagement se fera le dimanche à 22h précédant le dimanche de chaque manche.

## **Horaires\*** :

10 h 30 : Essais avec grille Pupilles et moins (35 minutes).

11 h 05 : Essais avec grille Benjamins et plus (35 minutes).

11 h 40 : Pause repas.

13 h 00 : Appel en pré grille

13 h 15 : 1ère manche toutes catégories.

*\*Horaires à titre indicatif, ils peuvent être modifiés.*

Chaque club reste libre d'organiser sa buvette et sa restauration, ainsi que les points ventes (matériel ou autre).

# REGLEMENT 2022 DU TROPHÉE BMX 61

## **Art.1**

Les compétitions se dérouleront selon le règlement FFC en vigueur, avec les spécificités décrites ci-dessous.

## **Art.2**

Le trophée est ouvert aux pilotes licenciés FFC ou non (questionnaire de santé et autorisation parental pour les mineurs, certificat médical pour les majeurs).

## **Art.3**

Il se court sur les deux courses promotionnelles de l'Orne :

**Argentan et Flers.**

## **Art.4**

Neuf catégories garçon : Pré-licenciés, Poussins, Pupilles, Benjamins, Minimes, Cadets, 17/29 ans, 30/39 ans, 40ans et + (libre choix 20 ou 24 pouces pour ces 3 dernières catégories).

Sept Catégories fille : Pré-licenciées, Poussines, Pupilles, Benjamins, Minimes, Cadettes, 17ans et + (libre choix 20 ou 24 pouces pour cette catégorie).

## **Art.5**

Pour les catégories filles, s'il y a moins de cinq inscrites dans leur catégorie, elles seront regroupées avec une autre catégorie filles ou avec les garçons de la catégorie inférieure, elles seront classées séparément dans leur catégorie d'âge. Si une pilote demande de rouler dans sa catégorie d'âge, elle roulera alors avec les garçons de la même catégorie d'âge, elle sera alors classée avec les garçons de cette même catégorie.

Ce choix se fera avant le début de la première épreuve, à l'issue de ce choix, la pilote ne pourra plus changer de catégorie.

Pour les garçons, en fonction du nombre d'inscrit, chaque organisateur se réserve le droit de regrouper des catégories, ils seront classés séparément dans leur catégorie d'âge.

## **Art.6**

Pour chaque manche, les clubs organisent eux-mêmes leurs propres récompenses de chaque catégorie filles et garçons.

## **Art.7**

Un trophée sera remis aux 3 premiers de chaque catégorie du classement général à l'issue de la manche finale le dimanche 24 avril à Flers, en cas d'égalité de points, le classement se fera sur le résultat de la dernière manche, ces trophées seront offerts par les trois clubs ornais et le Comité de l'Orne Cyclisme.

## Art.8

A l'issue de la dernière manche, le club de l'Orne ayant obtenu le plus de points sera désigné vainqueur des clubs de l'Orne du trophée 61, ce classement se fera sur la totalité des points des trois premiers pilotes de chaque club et de chaque catégorie.

Ce trophée sera remis au meilleur club ornais à l'issue de la manche finale le dimanche 24 avril à Flers.

Ce trophée sera remis en compétition l'année suivante.

Un club pourra garder ce trophée définitivement, s'il le remporte 3 fois, un nouveau trophée serait alors remis en compétition l'année suivante.

## Art.9

La commission BMX 61 est souveraine pour trancher tout litige.

## Art.10

Le fait de participer au Trophée 61 implique l'acceptation du règlement et **une participation financière de 150,00 € par club et Comité de l'Orne Cyclisme.**



Présidente du BMX club de Flers

**Lénaïck MASSEROT**



Président du BMX Corbenois Pays d'Alençon

**Mickaël VICIER**



Président d'Argentan BMX

**Philippe LEBON**



Comité de l'Orne Cyclisme

**Olivier TREHEC**

Le 25/01/2022